



Le contexte

Pour poursuivre leurs études en secondaire, les jeunes des villages de Yendane et Pandiènou doivent se rendre à Thiès où à Tivaouane, où sont implantés les collèges et les lycées. Les frais occasionnés par cet éloignement ne sont pas supportables par les familles d'agriculteurs de villages de brousse. De ce constat est né le projet d'accueil de ces jeunes en internat dans des foyers.



€ Budget 2011
Fonctionnement
9 800 €

(versé en 2010 : 9 300 €)



Les AEM financent...

32 % du budget.

Autres financeurs :

Parents d'élèves : 36%
Comité Français Pour l'Éducation : 32%

Les actions

Les foyers dépendent administrativement du directeur de la DIDEC.

La vie quotidienne, organisée en conseils, est un modèle d'autogestion. Un président est élu par ses pairs pour l'année scolaire, entouré de ministres (études, finances, gestion, environnement). Ce système, qui fonctionne bien, constitue une excellente préparation à la prise d'autonomie de ces jeunes gens, ainsi qu'à leur vie future de citoyens.

La préparation des repas est assurée par les mères à tour de rôle.

Le suivi et le soutien scolaire sont effectués par un professeur bénévole.

*Les pensionnaires des foyers de Tivaouane prennent connaissance des publications AEM : **Le Toit** magazine et **la Lettre aux Parrains et Donateurs** : un bon moyen de leur faire prendre conscience du travail des AEM pour leur permettre de poursuivre leurs études.*

Combien d'enfants ?

113 jeunes de 13 à 22 ans répartis en 3 sites :
Foyer Thiès Filles : 35
Foyer Thiès Garçons : 30
Foyer mixte de Tivaouane : 24 garçons – 24 filles

Mise à jour : Juin 2011